

**Discours du Recteur de l'Université Antonine  
P. Antoine RAJEH**

**À l'occasion du 10<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Université**

**De la coexistence méfiante à la coopération créatrice**

**L'Enseignement Supérieur au Liban  
Fonctions et défis**

**15 mai 2006  
Fête de Notre Dame du Printemps**

## PRÉAMBULE

Nous célébrons aujourd'hui plus d'une occasion : la première étant le 10<sup>ème</sup> anniversaire du lancement officiel de l'Université Antonine, lequel est venu couronner un travail académique remontant aux années soixante du siècle dernier...et la deuxième étant la fête de Notre Dame des Semailles ou encore Notre Dame du Printemps comme il a plu à mon cher prédécesseur de la nommer.

Rien n'est plus beau que d'offrir, chaque année, à Notre Dame de la Fertilité et de l'Amour, les moissons et les espoirs de notre Université pour les bénir.

C'est pourquoi nous avons voulu que cette occasion annuelle soit un rendez-vous pour notre Université avec elle-même, avec son milieu et le monde, où elle aborderait l'enseignement supérieur et ses soucis, et offrirait à la famille universitaire libanaise, la quintessence des conceptions et suggestions qui auraient bourgeonné aux pieds de Notre Dame du Printemps, irriguées par la grâce et le savoir à la fois...

En nous penchant ainsi sur les problématiques de l'enseignement supérieur, auxquelles nous consacrons le discours annuel du Rectorat, nous tentons d'ouvrir, à la réflexion à ce sujet, des parenthèses toujours nouvelles, et d'élargir l'horizon des possibilités via l'expérience, courte il est vrai, mais assez riche, de notre jeune Université.

## INTRODUCTION

Au Concile Vatican II, l'Église a libéré la recherche scientifique de l'emprise des dogmes, ne reconnaissant comme critères de validité que la démonstration et l'expérience. Elle a toutefois reconnu l'inaptitude de la science, à elle seule, à évaluer les répercussions de son évolution sur la vie et la dignité de l'homme... C'est pourquoi, elle a confié à l'Université, en plus de sa fonction éducative, une fonction normative, ainsi qu'un rôle prépondérant dans l'évangélisation, consistant dans la promotion d'un dialogue continu entre l'Évangile et la société contemporaine, confirmant l'unité de la raison et de la foi et déployant entre savoir et grâce, les ponts d'une science humanisée et d'une foi lucide<sup>(1)</sup>.

D'autre part, le Concile préconise une coopération fraternelle et généreuse entre les différentes institutions scientifiques, et ce, dans le cadre d'un renouveau intérieur profond qui leur permettra d'assumer consciemment et délibérément leur responsabilité, et de rayonner par la qualité de leur enseignement, plutôt que par leur nombre<sup>(2)</sup>.

Où en sommes-nous, au Liban, de l'esprit de ce Concile?

Le discours bienveillant, voire mielleux, que les institutions universitaires échangent entre elles, constitue-t-il une preuve d'une coopération suffisante entre elles? Ne s'agit-il pas plutôt d'une simple coexistence méfiante qui subit la diversité telle une malédiction inévitable, au lieu d'en profiter comme catalyseur de la créativité... ?!

Nos institutions universitaires se concertent-elles dans l'assomption de leur responsabilité quant à l'impact de

la science sur la vie de l'Homme ? Ou favorisent-elles, à leur insu, la dégénérescence de l'objectivité scientifique en un agnosticisme axiologique, pire rejeton du scientisme ?

À la lumière de ces questions, nous abordons l'enseignement supérieur au Liban avec tous ses soucis ; anciens et nouveaux. Nous avons voulu que cette approche soit une critique ciblée, au cours de laquelle nous nous interrogeons sur le degré de réussite de cet enseignement dans l'accomplissement de ses fonctions principales, éducatives, culturelles, de développement et autres. Nous analyserons ensuite nombre de nouveaux défis qui guettent l'Enseignement Supérieur au Liban à présent, essayant de prouver qu'il est possible de se fier aux valeurs de la coopération, de la solidarité et du partenariat et d'y asseoir les relations entre les universités ainsi qu'entre elles et l'Etat, et que la compétition aveugle n'est pas inéluctable, si nous voulons toutefois que ce pays redevienne l'université du monde arabe, dessein qui l'accule à se dépasser sinon à se transcender.

## **A- L'Enseignement Supérieur au Liban : où en sommes-nous de nos fonctions principales?**

### **1- L'Enseignement Supérieur et les opportunités de développement social**

S'il est vrai que nos politiques sociales sont encore trop élémentaires pour qu'on se permette l'ambition, ou la candeur, d'envisager l'insertion du droit à l'enseignement supérieur parmi les droits fondamentaux, l'on ne peut que prendre acte de la démocratisation massive de ce qui fut pendant longtemps un privilège d'élite. Démocratisation qui, loin de se limiter à réduire les décalages entre les différentes classes sociales en matière d'accès à un enseignement supérieur de qualité, s'efforce également de

préserver le droit de chacun à la formation continue quel que soit son âge.

Sur ce, l'enseignement supérieur devient un point-charnière dans les politiques de développement social, partout dans le monde, et notamment dans les sociétés en voie de développement.

Il est donc évident qu'on ne peut évaluer ce secteur sans tenir compte de ce critère déterminant qu'est sa réussite à fournir des opportunités d'ascension sociale qualitativement et quantitativement satisfaisantes.

Procéder à une pareille évaluation au Liban nous mettra certainement face aux questions suivantes :

- L'accroissement quantitatif dont a témoigné l'enseignement universitaire au Liban constitue-t-il un vrai développement dans les chances et une garantie de leur répartition équitable ?
- La décentralisation de l'Université Libanaise et de certaines universités du secteur privé a-t-elle conduit à une démocratisation des opportunités universitaires ?
- Avons-nous au Liban un système de bourses d'études permettant aux étudiants, quels que soient leur niveau social, leurs appartenances ou leurs lieux de résidence, de suivre la spécialisation de leur choix ? Ou seraient-ils contraints à borner leurs ambitions en fonction de leurs moyens financiers ?
- Quel est l'impact des effectifs toujours croissants que l'enseignement pré-universitaire accrédite à la poursuite d'études supérieures sur cette problématique ? Cette croissance quantitative est-elle corollaire d'une progression qualitative des chances ou un nivellement par le bas ? La politique de sélection tardive (la sélection qui survient à la fin de la première année universitaire par exemple ou à

la fin de chaque cycle d'enseignement) serait-elle une solution acceptable ? Ne mènera-t-elle pas d'office - dans un pays comme le Liban, qui manque de substitut réel pour la formation universitaire - à une déviation vers des spécialisations marginales ou, pire encore, à la fuite hors du système éducatif... et, dans les deux cas, à la perte de grands investissements et à l'atteinte au droit des étudiants à une formation adéquate à leurs compétences ?

Il est, par conséquent, impératif que l'Etat œuvre, en partenariat avec les universités privées, à la mise en place d'un système de bourses, consistant à sélectionner et adopter les talents au niveau de l'enseignement secondaire, assurant à ceux qui méritent un soutien et un encouragement exceptionnels une formation universitaire propice. Un tel système amoindrirait certainement les décalages entre les différentes classes sociales quant aux chances d'accès à une formation universitaire de qualité dans toutes les spécialisations.

Quant aux inégalités de chances issues de la centralisation excessive de l'enseignement supérieur, on ne pourrait les atténuer que par le moyen d'une décentralisation géographique, mue par une planification rationnelle et non par l'émulation et le professionnalisme aveugles. Pareille démarche contribuerait en même temps à freiner l'exode rural et à vivifier le circuit socio-économique dans les périphéries.

Reste à vérifier si les opportunités d'enseignement universitaire sont des opportunités de développement et d'ascension sociaux réels, et non pas une simple affaire de fréquentation des institutions universitaires, un problème que nous traiterons plus tard dans le présent discours.

## **2- L'Enseignement Supérieur : fonctions éducative et culturelle**

Nous pouvons résumer la fonction éducative de l'Université en trois points :

“ Le transfert du savoir, la critique du savoir et la production du savoir (...). Dans le premier, il s'agit d'une formation exhortant à l'acquisition du savoir. Dans la deuxième, d'une aptitude acquise à l'analyse du savoir et son assujettissement à la comparaison et la délibération, et enfin, dans la troisième, il s'agit d'une énergie exceptionnelle capable de transformer le savoir en une matière de création et d'innovation. Par suite, la production du savoir exige l'insertion des aptitudes de recherche parmi les compétences d'apprentissage. Dans cette perspective, la production du savoir devient la conséquence naturelle de la critique de ce dernier, critique qui découle automatiquement d'un mode de transfert du savoir d'une manière réflexive et analytique ”<sup>(3)</sup>.

Notons d'autre part, que la diffusion du savoir spécialisé revêt une importance capitale dans des sociétés, qui, tout comme la nôtre, s'efforcent de déconstruire une weltanschauung mythique - diffusée et entretenue par les fondamentalismes religieux et tout un réseau de profiteurs - et une autre idéologique qui substitue aux détours de la réflexion les courts-circuits des slogans... D'où le rôle déterminant du savoir universitaire et de sa diffusion dans la rationalisation du conscient collectif.

Toutefois, l'on ne pourrait se contenter du simple transfert de connaissances importées, en majorité, de l'Occident industriel, qu'au prix de stériliser notre enseignement universitaire et de laisser nos sociétés mariner plus longtemps dans un déplorable état, désormais transformé en une fatalité, d'aliénation et de dépendance culturelles.

Il est donc indispensable que l'enseignement supérieur assume la fonction du développement des connaissances, en restituant à la recherche scientifique sa place privilégiée sur l'échelle des priorités universitaires, s'immunisant du même coup contre le danger de se dégrader en un enseignement secondaire avancé.

Nos étudiants sont-ils formés dans cet esprit ? Les avons-nous exercés à pratiquer leur métier-mission de novateurs en leur apprenant à aborder toute information comme un donné provisoire sujet à la révision, ou tout au contraire, nous les aurions dressés à une passivité d'esprit telle que toute idée conserve son aura de postulat évident jusqu'à ce que son artisan nous envoie sa propre critique à son sujet ?

La marque essentielle du savoir universitaire est sa nature critique ouverte à la discussion, à l'échange dialectique des idées. Dans le cas contraire, les universités se réduiront à des appareils de consommation passive de tout genre de "prêt à penser", perpétuant la marginalité culturelle et scientifique sous laquelle nous ployons.

Le but de cette promotion de l'esprit critique est en dernière analyse l'accession à un certain niveau d'aptitude à la production du savoir. Ambition qui pêche d'excès d'utopisme, dirait-on. En effet, vu la quasi-rupture entre l'enseignement universitaire et le marché de l'emploi d'un côté, et la modicité des ressources réservées à la recherche, tant dans les universités que dans le budget de l'Etat, d'un autre côté, cette objection n'est que trop perspicace... mais il est toujours possible de contourner cette situation pitoyable en focalisant les recherches dans des domaines tels que les industries légères et de transformation, les sciences éducatives et sociales, ainsi que certains volets des sciences médicales. Cette politique palliative nécessite un haut degré de coordination entre les universités et l'Association des Industriels et autres organisations

économiques pour définir et cadrer les priorités de la recherche.

Si nous aspirons toutefois à rehausser le plafond de nos espoirs, loin de nous contenter des débris de solutions, nous avons intérêt à nous acharner pour attribuer à la recherche scientifique la position qu'elle mérite dans les budgets de nos gouvernements successifs; parce que l'investissement dans la raison humaine est le seul pari économique qui ne risque ni l'échec ni la corruption.

Si nous comptons passer des slogans réformistes - dont la pléthore n'a d'équivalent que la stérilité réelle - à une réforme véritable, il est nécessaire que la dynamisation des secteurs de production, et plus particulièrement celle basée sur la connaissance, se substitue, dans les priorités de nos gouvernements, à l'encouragement de la consommation et des services, ainsi qu'à la gestion du déficit.

Un tel pari aboutirait spontanément à consolider la coordination entre les centres universitaires de recherche, et les secteurs de production, avec tout ce qui en résulte comme avantages qui ne se bornent pas uniquement à la qualité de l'enseignement supérieur mais la dépassent de loin pour aboutir à l'ouverture de nouveaux horizons d'émancipation économique à notre société.

### **3- Répondre aux besoins du marché pour la main d'œuvre spécialisée**

“ Autrefois, l'Université ne se posait guère le problème de la préparation professionnelle (...). Ce n'est plus aussi vrai aujourd'hui (...) la société - les employeurs comme les politiques - a de plus en plus tendance à privilégier la finalité professionnelle et à demander à l'université de fournir des cadres, de la main d'œuvre, au détriment des autres finalités ”<sup>(4)</sup>.

A quel point l'enseignement supérieur au Liban est-il à même de garantir une formation professionnelle appropriée au marché ?

Ne soyons pas trop optimistes vis-à-vis du grand nombre de détenteurs de diplômes élevés au Liban. Les statistiques montrent que notre enseignement supérieur n'est pas un visa pour le marché de l'emploi, puisque "les produits de l'enseignement donnent à s'inquiéter tant qu'ils ne répondent, ni qualitativement ni quantitativement, aux besoins de la société en général ni à ceux du marché de travail"<sup>(5)</sup>.

Le problème réside-t-il dans l'étroitesse du marché de l'emploi, ou dans le brouillard qui enveloppe ses indices?

Comment progresser alors dans ce domaine en l'absence de vraies statistiques sur le taux d'affluence des étudiants vers certaines spécialisations d'un côté, et sur les besoins du marché de l'emploi à court et à moyen terme d'un autre côté ?

Certains considèrent que les opportunités d'emploi sont plus liées aux appartenances, aux favoritismes et autres laissez-passer secrets qui régissent les coulisses et les catacombes de la société politique libanaise qu'aux compétences professionnelles proprement dites... D'autres se fient aux mécanismes d'auto-rectification qui cimentent les régimes libéraux...

Pour nous, le manquement de l'Etat à ses devoirs ne saurait se compenser par le maquillage du clientélisme confessionnel ni par l'espoir fallacieux de voir le chaos s'auto-organiser.

Sur ce, et bien qu'il nous soit donné, en tant qu'universités, d'établir nos propres canaux qui nous permettent de tâter les besoins du marché de l'emploi ainsi que d'évaluer le degré de compatibilité de nos formations professionnelles avec les qualités requises pour le marché de travail - mesures positives mais insuffisantes - nous

tenons aujourd'hui à ce que l'Etat assume sa responsabilité dans l'élaboration d'un plan qui expliciterait la nature du développement attendu dans le marché de l'emploi et la nature de ses besoins à court et à moyen terme à la lumière de sa vision sur le rôle économique du Liban dans l'avenir.

#### **4- Développement et rationalisation du débat public**

L'Université est pour la société le fournisseur de cerveaux et par suite, il lui incombe de développer et de dynamiser le débat public, en l'épurant des faux-problèmes et des futilités qui menacent de le stériliser. Une université manquant à sa vocation de couveuse des idées réformatrices déchoit automatiquement au rang d'un fournisseur de diplômés ou de contracts d'emplois.

S'il est vrai que, vu l'impact grandissant des médias dans ce domaine, l'Université ne peut plus prétendre au monopole de cette fonction, elle ne doit cependant renoncer à son rôle, celui de cadencer et de régler le débat public sur le rythme de l'objectivité et de l'empêcher de s'enliser dans une langue de bois ou, pire encore, de dérapier vers le terrorisme intellectuel et tout autre procédé de désinformation.

L'Université peut choisir de s'éloigner des tourments de la politique et de protéger sa stabilité et sa productivité par la séquestration totale ou partielle du politique, autrement dit, de choisir d'être seulement hébergée sur le territoire national, tout en flottant idéologiquement dans l'espace de la non-appartenance.

Danger majeur mais qui n'est pas unique. En effet, s'éloigner des soucis qui guettent notre société pour se diriger vers un professionnalisme pur n'est pas le seul risque que court l'université dans cette fonction, il y a encore le risque d'infiltration des épidémies du discours démagogique superficiel dans le discours universitaire, au

lieu que ce ne soit le phénomène inverse. A titre indicatif non restrictif, il paraît que la majorité des élections estudiantines et des activités corollaires ne constituent, en dernière analyse, que des miniatures du clientélisme et de la démagogie qui entachent la vie politique libanaise. L'espace universitaire semble se diluer dans les pratiques et discours qui régissent le reste de l'agora libanaise, au risque de perdre sa spécificité, et par conséquent, sa raison d'être.

"L'enseignement supérieur, a bien souligné Rabah Abi-Haidar, est le début d'une distinction entre obligation et engagement et une mise en garde contre le camouflage des vérités à travers la provocation de l'enthousiasme et des émotions, et la transformation des slogans en stupéfiants (...), c'est un passage d'une démocratie par consentement dans les cycles primaire et secondaire, à une démocratie par participation, c'est une immunisation continue contre les risques d'une longue stagnation intellectuelle, ou d'une substitution de l'acquiescement passif à l'ouverture et l'assiduité"<sup>(6)</sup>.

A ce sujet, certaines études soulignent l'existence d'une relation presque inversement proportionnelle entre la qualité de l'enseignement supérieur au Liban et son engagement dans les soucis de l'agora. Ceci traduirait une "schizophrénie" dans l'identité de l'université et ses fonctions. En effet, cette disjonction signifie, d'une part, que l'engagement sociopolitique de nos institutions universitaires se fait en deçà de la rationalité et de l'académisme censés le distinguer de toute autre forme d'agir politique. Autrement dit, une cohabitation, au sein de l'université, de l'idéal d'objectivité et de positivité qui régissent l'espace cognitif, et d'agissements et de propos infra rationnels qui enlissent parfois le "politique" universitaire. Cela signifie également que la production académique de l'université est orientée vers un marché autre que le marché

libanais, et que nos établissements n'ont de libanais que leur situation géographique.

L'on cerne ici une responsabilité décisive de notre enseignement supérieur dans la création de cadres propices à la formation des étudiants à la démocratie et à la pensée critique, formation qui contribuerait progressivement à la rationalisation et au décloisonnement de la vie publique.

L'implantation d'observatoires des signaux de la pratique démocratique, de l'impartialité des médias ou du respect des droits des minorités, mais aussi la création de clubs anticonfessionnalistes et autres, revêtent ici toute leur importance comme moyens de donner à l'action politique étudiantin une dimension nationale normative qui contribuerait à la refonte du concept de politique au Liban par-delà la bourse quotidienne des émotions myopes et des positions précaires.

## **B-L'Enseignement Supérieur face aux nouveaux défis**

En plus de ses fonctions principales et des difficultés qui en entravent l'application, l'enseignement supérieur se trouve face à de nouveaux défis, dont certains sont en rapport avec la mondialisation et d'autres avec son rôle au Liban en particulier.

### **1- Décentralisation et coopération : heureuses nécessités**

S'il est une leçon à retenir du XXème siècle, écrit Ghassan Salamé, ce serait l'impératif de décentralisation dans le domaine de la recherche scientifique. En d'autres termes, il est indispensable que la coopération entre les universités, demeurée jusqu'ici un slogan médiatique ou un cliché de politesse, soit reconnue comme un impératif vital.

Or ladite décentralisation est une dialectique de jonction et de disjonction, de coordination et de partage,

aussi loin de la logique de l'isolement, du repliement et de la compétition aveugle qui occupent, malheureusement, un vaste espace dans les relations interuniversitaires, que de la centralisation autoritariste. Ceci rend légitime, voire urgente, la question suivante : Sommes-nous prêts à relever ces défis et à assumer la responsabilité civilisationnelle qui nous incombe?

Il va sans dire que l'allure idéologique et démagogique des discours portant sur l'enseignement supérieur, centrés pour la plupart sur des soucis syndicaux, fait de la coordination entre l'Université Libanaise et les universités du secteur privé, une sorte d'hérésie ou de niaiserie, et de la coordination entre les universités du secteur privé, une sorte de conspiration contre l'Université Libanaise. Mais il est temps d'aborder l'enseignement supérieur d'un point de vue pragmatique qui nous épargnerait l'invention d'affrontements superflus là où la coopération est dans l'intérêt de tous.

Nos universités sont appelées à s'ouvrir les unes sur les autres, et à coopérer entre elles, comme conséquence naturelle de leur prise de conscience des changements radicaux imposés par la mondialisation et de leur conviction qu'elles ne pourront les affronter que par la complémentarité et la concertation.

Abdel-Jalil El-Tamimi raille, non sans raison, l'état des centres de recherche arabes qui " se distinguent " par leur " non complémentarité ", et leur manquement à " adopter une stratégie culturelle couvrant les sphères géopolitiques (...). Ces centres qui travaillent à l'écart, isolés les uns des autres, rivalisent de manière primitive et infantine autour de questions marginales, exactement comme le conflit sur la priorité de la traduction de certains livres "(7). La recherche scientifique au Liban n'échappe malheureusement pas à cette " règle ".

Serons-nous à la hauteur de ce défi ? Nos universités lâcheront-elles cette logique de rivalité pour se diriger vers la logique de la complémentarité et de l'interaction ?

La coordination au niveau des recherches n'est plus qu'un devoir moral, mais aussi une nécessité pragmatique définie par des considérations financières et logistiques : la recherche scientifique nécessite des budgets monstrueux qui font de la spécialisation et de l'économie des ressources techniques et humaines, une nécessité...

Il y a maintes formules possibles pour cette coordination, comme par exemple la mise en place de projets de recherche communs entre plusieurs universités ou centres de recherche, la conclusion d'accords interuniversitaires répartissant les sujets de recherche, et la quête commune auprès du secteur privé de financement des recherches à profit économique direct...

Ce que nous venons de proposer en matière de recherche peut tout aussi bien s'appliquer à d'autres niveaux tels que l'échange d'expériences au niveau du corps enseignant et la coopération dans le développement des critères de qualité et autres.

## **2- Respecter le critère de productivité sans sombrer dans la mercantilisation aveugle**

Les historiens des sciences sont unanimes à rattacher le développement vertigineux des sciences américaines à la relation établie entre les recherches théoriques et celles appliquées, tout comme entre les universités et le secteur industriel. Quant au système français par exemple, il présente une certaine lenteur relative due à la priorité accordée aux études théoriques sans lien direct avec le secteur industriel...

La primauté quasi-absolue du critère de productivité dans l'évaluation des activités académiques et culturelles constitue un phénomène complexe : elle motive la recherche et garde les énergies universitaires en perpétuelle alerte intellectuelle, mais du moment où elle se transforme en mercantilisation élargie, elle menace de soumettre le chercheur lui-même aux lois de l'offre et de la demande. Elle pourrait éventuellement menacer d'amputer une partie essentielle des fonctions de l'Université, à savoir, le développement du savoir désintéressé.

Le plus grand défi pour un pays qui, comme le Liban, repense les fonctions de son enseignement supérieur est probablement celui d'adopter une attitude perspicace à l'égard du rapport dialectique entre savoir et profit, attitude qui permettra un repositionnement réfléchi des secteurs dont l'efficacité économique est réduite ou indirecte.

Qu'attendons-nous des facultés des Lettres au Liban ? Qu'attendons-nous des facultés des Sciences ? Que visons-nous de la diplomation en gros et en vrac, dans des domaines peu intéressants pour les secteurs économiques, du moment où nous ne formons pas nos étudiants pour la pratique de l'enseignement ou la recherche poussée ? N'y a-t-il pas là un investissement stérile, étant donné que ces étudiants seront employés dans des domaines qui ne recoupent leur formation universitaire que très marginalement, dans des conditions pécuniaires peu satisfaisantes et un sentiment d'infériorité irrémédiable ?

N'oublions pas de souligner qu'en avantageant les spécialisations productives économiquement, et limitant la pléthore atteignant les autres secteurs, l'on contribuerait au développement de ces derniers puisque n'y parviendront que les vrais surdoués et talentueux, capables de transformer les recherches universitaires théoriques (dans les sciences pures ainsi que dans les arts, les lettres et les sciences humaines), en un travail de recherche conforme

aux normes internationales, ou encore des innovations artistiques de qualité .

L'enseignement supérieur est, après tout, responsable de la culture et n'est pas uniquement la couveuse de la main d'œuvre.

### **3- Le rôle de l'Université dans le développement des autres secteurs de l'enseignement**

Il est évident que c'est l'enseignement pré-universitaire qui sculpte le profil cognitif des étudiants. Toute velléité sérieuse de transformer l'enseignement supérieur d'un simple appareil de formation professionnelle en un producteur de savoirs doit absolument s'accompagner d'une révision radicale des fonctions ou objectifs octroyés aux différents cycles de l'éducation scolaire. Les universités sont le cadre idéal d'une pareille révision.

“ Les universités ne suffisent pas à elles seules pour former à la recherche; cette opération est un travail continu qui commence avec les premières années d'enseignement et qui n'en finit jamais. C'est l'enseignement pré-universitaire qui éveille l'esprit critique, et développe les tendances scientifiques chez les étudiants... l'enseignement supérieur ne sera plus contraint, le cas échéant, à choisir les élites pour mener un nombre minime de recherches conformes aux normes internationales, tel qu'est le cas actuellement ”<sup>(8)</sup>.

Or l'enseignement supérieur est lui-même responsable de la formation du personnel qui dirige les autres secteurs de l'enseignement, qu'il s'agisse des enseignants ou des cadres administratifs, c'est à lui, par conséquent, de développer le secteur éducatif en général à travers la diffusion du concept du savoir-en-devenir et de sa mise en application dans les méthodes d'enseignement, et

de faire évoluer les compétences de la recherche scientifique.

#### **4- Les libertés universitaires...plus loin que l'Université**

Michael Walzer considère que “ Le libéralisme est un monde de murs, et chacun d’eux engendre une liberté nouvelle (...). La frontière tracée entre Eglise et Universités crée les libertés académiques... l’Université prend alors l’aspect d’une ville forte ” et les enseignants, bien qu’ils ne soient plus immuns comme ils l’étaient au Moyen Âge, ont acquis le droit à l’hérésie, autrement dit, le droit de penser en dehors des tracés du pouvoir : ils ont ainsi accédé à l’indépendance intellectuelle.

Si le Parlement est le lieu où les factions de la société se passent de la violence matérielle et se fient au dialogue, violence symbolique cadrée et réglementée, et si l’immunité des parlementaires est la garantie de la liberté de ce dialogue, les libertés académiques sont celles qui font de l’Université le carrefour où les idées se rencontrent, loin des compromis qui sévissent en politique, et s’entrechoquent loin des faux amortissements qui substituent au génie de la conciliation la médiocrité de l’hypocrisie

L’Université serait le cadre idéal d’un dialogue aussi loin de la violence que du compromis. La liberté de l’Université n’est pas une immunité qui tolère les contraventions mais une ouverture aux plus grands possibles, à la capacité de renouveau<sup>(9)</sup>... Il s’agit d’une immunité contre les facteurs extérieurs, à savoir les influences de l’État et son autoritarisme intrinsèque, et d’une immunité intérieure qui l’empêche de se transformer en un camp de la logique unidirectionnelle.

Nous ne sommes pas en passe de rappeler les textes fondateurs des libertés académiques ni des déclarations de Lima, de Dar Al-Salam, de Pologne, de Kimbala, mais nous jugeons indispensable de repenser notre pratique des libertés universitaires en vue d'une refonte du concept de liberté en général.

Parler liberté dans ce contexte sentirait l'insolite étant donné que le discours de la liberté dans nos sociétés demeure un slogan de lutte brandi par les démunis contre le pouvoir, dépourvu de sens dans le dit du pouvoir, universitaire ou autre.

Or, pour nous, la liberté est la condition nécessaire de la création, un outil qu'il nous incombe d'épurer des séquelles de la rivalité et de hausser vers la solidarité lucide qui assouplirait la dualité du " nous et eux ".

En tant qu'universités, nous avons la chance, voire le devoir, de tenter des percées, quoique minimes, dans la mentalité sclérosée qui conçoit le président et le présidé comme étant "deux champs contradictoires : l'élargissement de l'un entraîne nécessairement le rétrécissement de l'autre" <sup>(10)</sup>. Nous avons surtout l'obligation d'institutionnaliser " la liberté solidariste ", pour reprendre la formule de Nassif Nassar, et de la porter aux plus hauts degrés d'efficience.

Certes, l'air frais qu'insuffle la liberté ainsi comprise nous affranchira de la rigidité axiologique dont l'emprise n'épargne personne, même dans les milieux académiques.

S'il est vrai que la liberté est la fille des murs, elle reste toutefois appelée, de par sa nature, à les percer. Expliquons-nous. Une fois assise au sein des universités, la liberté ne tardera pas à contaminer le reste de l'espace public par-delà les campus et de s'épanouir en une culture de la liberté.

## **5- La langue : le défi de la qualité et de l'appartenance**

La langue n'est point un simple outil d'expression plénitranparent ou axiologiquement neutre, c'est un composé complexe d'expériences accumulées et de déviations sémantiques, charriant à travers le temps une certaine weltanschauung. Sur ce, la formulation des sciences dans la langue-mère est une nécessité primordiale pour l'irriguer d'idées nouvelles et pour injecter dans les sociétés qui la pratiquent un sang nouveau. D'où la nécessité de remettre la langue arabe au centre des préoccupations scientifiques contemporaines.

Les universités seraient le cadre idéal de cette insémination civilisationnelle, le plus apte à produire de recherches scientifiques en langue arabe, et à garantir, par suite, la restauration de cette dernière comme langue authentiquement vivante.

Sur ce, il est capital que l'État procède au lancement d'un projet qui encourage la publication des recherches universitaires en langue arabe, en plus des autres langues. Ceci permettrait de réussir à la fois deux défis qu'on a souvent tenus pour contradictoires : vivre et penser au rythme du monde, et œuvrer pour une renaissance culturelle locale. Quant à nous, universités, nous nous devons de rendre moins impossibles les conditions d'une recherche scientifique en langue arabe, et d'exiger la traduction en arabe des travaux de recherche que nous effectuons dans les autres langues.

Notons qu'il semble actuellement superflu de redire l'importance du plurilinguisme, le temps où l'on le condamnait comme outil d'aliénation culturelle ou de dépendance politique et idéologique étant révolu.

Le problème actuel réside plutôt dans le niveau linguistique en perpétuelle régression, toutes langues confondues, chez les étudiants universitaires. Problème qui

s'origine, du moins partiellement, dans l'invasion par les télécoms de l'espace communicationnel et l'imposition de facto de systèmes langagiers simplifiés et superficiels... ceci ne nous dispense pas du devoir de réhabiliter le linguistique dans nos établissements.

Plus encore, il est bien temps de dépasser le plurilinguisme pur et simple vers l'exigence de l'excellence linguistique, en d'autres termes, vers la transformation de la maîtrise de niveaux linguistiques avancés en un atout supplémentaire de notre enseignement supérieur.

## **6- Concilier l'enseignement et la formation**

A un moment où la qualité de l'enseignement, sa productivité, sa gestion et autres questions où il est facile de traduire le travail éducatif en un ensemble d'indices chiffrés occupent le devant de la scène, l'on ne doit oublier les questions plus délicates, celles qui concernent certaines fonctions de l'Université qu'aucune étude d'efficience économique n'évalue et qui échappent au contrôle des gestionnaires. Il est très risqué de transformer l'Université en un centre de services cognitifs que les étudiants fréquentent en simples clients du savoir ou de l'emploi.

L'Université doit ressaisir son rôle dans le domaine de l'éducation et de la formation. Former la personnalité de l'étudiant est la fonction fondamentale de l'enseignement, dès lors, la consolidation de la confiance en soi, de la spiritualité et des valeurs morales deviennent des priorités.

La conférence arabe sur l'enseignement supérieur a stipulé, dans un document issu en mars 1998, que les compétences que l'enseignement supérieur est censé développer chez les étudiants se repartissent en trois catégories : des compétences académiques, des compétences personnelles et des compétences requises dans

le monde de l'emploi et du vivre-ensemble. Partant, les compétences personnelles ne sauraient être exclues de nos priorités universitaires au risque de voir l'objectivité scientifique s'enliser dans l'agnosticisme axiologique.

“ La voie qui conduit du savoir à la sagesse, (...) ne consiste pas en doctrines mais en questions que nous devons nous poser comme recherches existentielles sur nous-mêmes ”<sup>(11)</sup>, et c'est à l'Université de créer les cadres et occasions permettant aux étudiants de s'interroger sur la finalité de l'homme, les valeurs qui doivent régler sa vie, et de leur présenter le savoir comme un catalyseur de l'interrogation éthique.

### **C– La question la plus ancienne et la plus actuelle: l'Enseignement Supérieur et l'Etat**

"Les rapports entre le gouvernement libanais et l'enseignement supérieur auraient pour caractéristique le rôle limité de l'État dans la naissance, le développement et l'organisation de ce dernier. D'ailleurs, les institutions privées de l'enseignement supérieur - la fondation de certaines d'entre elles remontant au dix-neuvième siècle - ont accompli leur mission pédagogique quasi-indépendamment des instances publiques (...) Preuve en est que le premier texte, voire le seul, visant à organiser l'enseignement supérieur au Liban, est la loi datant du 26/12/1961"<sup>(12)</sup>.

Or tel est le cas du gouvernement libanais vis-à-vis de tous les secteurs, vu que la société civile est plus ancienne que l'État, et de loin plus dynamique. Reconnaissons qu'il s'agit là d'une réalité qui pave la voie de la mondialisation et nous habilite à mieux nous adapter aux changements politiques, et non pas d'un handicap dans la structure de l'État empêchant ce dernier de bien gérer les affaires des citoyens. Le monde entier est en marche vers

l'allégement du secteur public et la réduction des responsabilités de l'État dans les secteurs économique et du service à la supervision et la coordination, loin de tout monopole et de tout interventionnisme.

Partant, nous nous devons de trouver une formule de coopération entre l'État et le secteur privé qui transcenderait le dirigisme d'un côté et l'anarchie des quotas de tout genre d'un autre côté.

## **1- La structure et les fonctions du Ministère de l'Enseignement Supérieur**

En dépit des lenteurs administratives et des diverses entraves politiques, le Ministère de l'Enseignement Supérieur se trouve actuellement sur la bonne voie de la réforme. Nous nous rallions à lui et rappelons ici les grandes lignes de la réforme telle que nous la concevons.

\*Il est impératif que, d'un appareil essentiellement administratif, le Ministère se transforme en un organisme de coordination et de planification qui dispense les informations documentées et authentifiées autour de l'enseignement supérieur au Liban. Il est en effet honteux qu'un chercheur en la matière ne trouve aucune base de données qui couvre toutes les activités dudit secteur et fournit des descriptions exactes et continuellement mises à jour des facteurs adoptés comme indices de la qualité de l'enseignement à commencer par les locaux et les équipements, jusqu'aux qualifications des corps enseignant et administratif, en passant par les programmes, les spécialisations, les méthodes d'enseignement, les recherches scientifiques et les publications. Pareilles statistiques peuvent pousser la politique du gouvernement en matière d'enseignement supérieur à sortir de l'engrenage des préjugés et des projections politiques, vers une approche fondée sur une connaissance positive et objective,

et où l'administratif et le juridique serviront de conditions favorables à la réalisation des priorités académiques au lieu de les entraver.

\*Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, comme nous le concevons, patronne le chantier d'évaluation et d'accréditation universitaires continues, ce qui protégera l'étudiant contre les tricheries et l'exploitation, et les universités contre les jugements injustes. Le recours à une institution internationale spécialisée épargnera au Ministère les faux problèmes que suscite la fondation de nouveaux établissements universitaires ainsi que la sujétion aux allergies politiques et confessionnelles.

\* Il importe de même que ce Ministère renferme une unité consacrée aux études et à la planification pour tracer une politique claire pour l'avenir de l'enseignement supérieur qui puisse répondre aux problématiques suivantes:

- La répartition géographique des institutions : aspirons-nous à la décentralisation pour soutenir le développement des périphéries que l'enseignement supérieur reconnaît parmi ses missions, ou bien y préférons-nous les grands campus universitaires qui empêchent la dispersion des ressources et le gaspillage qui en résulte ?

- Quel sera l'avenir du marché de l'emploi au Liban et dans les pays arabes voisins ? Quelles sont les priorités de l'enseignement supérieur en termes de formation professionnelle ? Et quel est le degré de compatibilité de la formation universitaire actuelle avec les besoins du marché de l'emploi ?

- Le Liban sera-t-il capable de devenir l'Université du monde arabe ou son institut technologique ? Dans quelles spécialisations est-il pionnier et possède-t-il un maximum de compétitivité et la capacité d'investissement ?

\* D'autre part, nous proposons la mise sur pied, au sein du Ministère, de corps consultatifs élargis composés suivant

les critères du besoin et des compétences et non pas selon les favoritismes, les soucis d'équilibres confessionnels et les intérêts personnels qui n'ont fait, au cours du temps, que transgresser et les équilibres de base de l'Etat et les droits des citoyens. Lesdits corps seront appelés à consacrer le vrai partenariat entre l'État et les universités du secteur privé. Le Ministère tel que nous le voulons renfermerait un organisme chargé de dresser les stratégies nationales en matière de recherches, d'évaluer les recherches publiées et de leur assurer le soutien qu'elles méritent.

\* Ce Ministère œuvrerait à moderniser les législations relatives à l'enseignement supérieur en fonction des besoins locaux et des transformations mondiales.

## **2-De la philosophie de l'appartenance et de la citoyenneté**

"Bien qu'il se dise respectueux de la liberté de l'enseignement, le régime libanais présente des symptômes alarmants, dont la tendance des gouvernements d'après Taef à s'ériger en tuteurs des appartenances des citoyens... Le gouvernement d'aujourd'hui considère que l'allégeance au Liban en tant que patrie et à son entité politique en tant qu'État est une norme sur laquelle on devrait asseoir l'éducation de la jeunesse. Quant aux appartenances primaires, comme celles familiale ou confessionnelle, il les considère comme des négativités génératrices de conflits stériles au sein de la société politique" <sup>(13)</sup>.

La généralisation de cette orientation peut mener à considérer les universités du secteur privé comme des fabriques d'appartenances antipatriotiques. Cette idée est d'ailleurs largement présente tant dans le dit médiatique que dans nombre de déclarations officielles.

Cependant, les études montrent que "la formation des "agents communautaires" se fait surtout au sein de

l'Université Libanaise. Ceci accule l'État libanais, au cas où il voudrait accorder la priorité à l'appartenance nationale, à reconsidérer la situation de notre université nationale dont il devrait "ramasser" les débris éparpillés dans les giron des communautés. Cela signifie également que la "confessionnalisation" de l'enseignement supérieur ne réside pas nécessairement dans les universités du secteur privé. <sup>(15)</sup>

Ceci ne nous dispense cependant pas, en tant qu'universités du secteur privé, dont les liens avec des autorités religieuses ou avec des pays étrangers suscitent des doutes quant à leur loyauté patriotique, de mettre cette tension créatrice entre l'identité et l'ouverture, au centre de notre agir académique, et d'insérer l'harmonie entre l'identité et la communication, entre l'unicité et l'intégration, au sein des compétences personnelles que nous devons développer chez nos étudiants.

N'oublions surtout pas qu'il nous incombe de travailler sans trêve pour empêcher les dits liens de dégénérer en aliénation culturelle, et de veiller à ce que l'identité spécifique que s'édifie chacune de nos universités ne se transforme en complexe de supériorité ou un repli sur soi.

"Dans les pays les plus jeunes, ceux qui ont récemment accédé à leur indépendance et sont encore en recherche de leur identité, les universités ont une responsabilité : elles doivent contribuer à la constitution de cette identité (...) à condition de ne pas cultiver le particularisme, le chauvinisme et le repli sur soi. Il faut donc trouver le point d'équilibre entre l'attachement à l'identité particulière et l'ouverture sur le monde". <sup>(16)</sup>

## CONCLUSION

Quelle conclusion à la fin de cet examen de conscience?

Il nous semble que le panorama universitaire au Liban est celui d'un mélange d'énormes potentiels et de problématiques dissimulées. C'est aussi un archipel d'îlots isolés et de projets parallèles non synchronisés.

Il est temps pour la logique compétitive qui favorise les intérêts proches au détriment des critères de qualité et de l'intérêt public de battre en retraite devant une logique de solidarité sincère qui concilie nos valeurs chrétiennes et les impératifs du nouveau monde, et redonne à nos institutions universitaires un éclat qu'elles risquent de perdre au cas où elles se transforment en simples projets d'investissement alimentés par la rivalité et la compétition et attendant leurs papiers d'accréditation du marché de l'emploi.

Si l'Homme que nous visons à construire est un et la vérité que nous puisons dans les labyrinthes des sciences est aussi une, nos efforts peuvent-ils rester isolés les uns des autres ? Et avons-nous le droit de continuer à alimenter la logique de la suppression et de l'émulation aveugle ?

En somme, en cette fête de Notre Dame du Printemps, nous nous joignons à Aristote pour qui, on ne le sait que trop bien, une hirondelle ne peut pas faire le printemps à elle seule... et s'il est un printemps pour le Liban, en tant qu'université du monde arabe - université où il puise sa main d'oeuvre et d'où il surplombe les hautes montagnes des découvertes humaines - il est temps alors bien temps pour ses hirondelles de regarder plus loin que leurs propres ailes pour pouvoir voir, loin, dans les horizons ultimes de leur vocation, la ferveur de "ceux qui ont demandé le pain et n'ont trouvé personne pour le leur rompre".

## Footnotes

<sup>١</sup> المجمع المسكوني الفاتيكاني الثاني، بيان في التربية المسيحية، العدد ١٠

<sup>٢</sup> المرجع نفسه

<sup>٣</sup> أمين البرت الريحاني، "الأدوار البحثية والتعليمية للدخول في التغيير ومواكبته"، *الأدوار الجامعية في عالم متغير*، وقائع المؤتمر الثامن والعشرين، سلسلة "الشأن العام في قضايا الناس"، منشورات سيدة اللويزة، لبنان، ٢٠٠٢، ص ٥٣.

<sup>٤</sup> René Rémond, « L'Université aujourd'hui: temps des grandes transformations ». *Les jeunes et l'Université. Témoigner du Christ dans le milieu universitaire*, Vatican, Libreria Editrice Vaticana, 2005, p.30.

<sup>٥</sup> سوزان أبو رجيلي، "الخريجات الجامعيات وسوق العمل في لبنان"، *الجامعات في لبنان والعالم العربي، نساء - رؤى - قضايا*، باحثات، الكتاب السابع، ٢٠٠٠-٢٠٠١، بيروت، تجمع الباحثات اللبنانيات، ٢٠٠١، ص ٢٢٤.

<sup>٦</sup> د. رباح أبي حيدر، " دور التعليم العالي في مجتمع متنوع "، أعمال المؤتمر الذي نظّمته رابطة الأساتذة المتفرّغين في الجامعة اللبنانية بالتعاون مع المكتب الإقليمي لليونيسكو في بيروت والإتحاد العالمي لنقابات المعلمين بعنوان: *دور الجامعة في مجتمع متنوع - حالة لبنان -*، بيروت، ٤-٦ شباط ١٩٩٨، ص ٣٥.

<sup>٧</sup> عبد الجليل التميمي، "دور مراكز البحث والعلماء والباحثين العرب في الجدلية المعرفية: آليات الفشل ومستقبل البحث العلمي في البلاد العربية"، *الجامعات في لبنان والعالم العربي*، م س، ص ٢٩٢.

<sup>٨</sup> جورج نحاس، "التأهيل الجامعي بين النهاجة التعليمية ودور الأستاذ-الوضع اللبناني نموذجاً"، *الجامعات في لبنان والعالم العربي*، م س، ص ٢٧٩.

<sup>٩</sup> Michael Walzer, « la justice dans les institutions », in *Esprit*, mars-avril, 1992, p. 106-108.

<sup>١٠</sup> ناصيف نصار، *باب الحرية. انبثاق الوجود بالفعل*، بيروت، دار الطليعة، ٢٠٠٣، ص ٢٤٢-٢٤٣.

<sup>١١</sup> Nikolaus Lobkowicz, « La méthode d'étude: du savoir à la sagesse », *Les jeunes et l'Université....*, op . cit., p.66.

<sup>١٢</sup> هنري العويط، "الترخيص القانوني لمؤسسات التعليم العالي الخاصة"، *التعليم العالي في لبنان*، م س، ص ٩٥.

<sup>١٣</sup> إيليا حريق، "في ماهية الدولة ومسؤولياتها"، *الدولة والتعليم في لبنان*، الكتاب السنوي الأول، الهيئة اللبنانية للعلوم التربوية، بيروت، ١٩٩٩، ص ١٩.

<sup>١٤</sup> عدنان الأمين، *قضايا التعليم العالي في لبنان وآفاقه*، التعليم العالي في لبنان، م س، ص ٦١٣.

<sup>١٥</sup> René Rémond, op. cit., 32.